

COMPTE ADMINISTRATIF 2020

NOTE DE SYNTHESE

Conformément à l'article L.2121-31 du Code général des collectivités territoriales, le Conseil municipal arrête le compte administratif qui lui est annuellement présenté.

Le compte administratif de la ville est d'abord destiné à vérifier la concordance avec les soldes qui résultent des écritures passées durant l'exercice 2020 par le comptable assignataire.

Les opérations du compte de gestion 2020 coïncident parfaitement avec le compte administratif 2020.

Les résultats sont arrêtés et le vote des comptes de gestion et du compte administratif peut s'opérer cette année avant le vote du budget primitif. Cela démontre un respect du cadre réglementaire, des délais et supprime toute incertitude.

I. LES RESULTATS 2020

SECTION	Reprise résultats 2019 (a)	Résultat d'exécution 2020 (b)	Résultats de clôture 2020 (A = a + b)	Soldes restes à réaliser (B)	Résultats cumulés (=A+B)
Fonctionnement	2 569 853,52	6 240 533,49	8 810 387,01	-	8 810 387,01
Investissement	- 7 323 908,52	3 635 714,78	- 3 688 193,74	- 1 648 377,99	- 5 336 571,73
Total	- 4 754 055,00	9 876 248,27	5 122 193,27	- 1 648 377,99	3 473 815,28

Le résultat de clôture 2020 est excédentaire de 5 122 193,27 € compte tenu des résultats par section suivants :

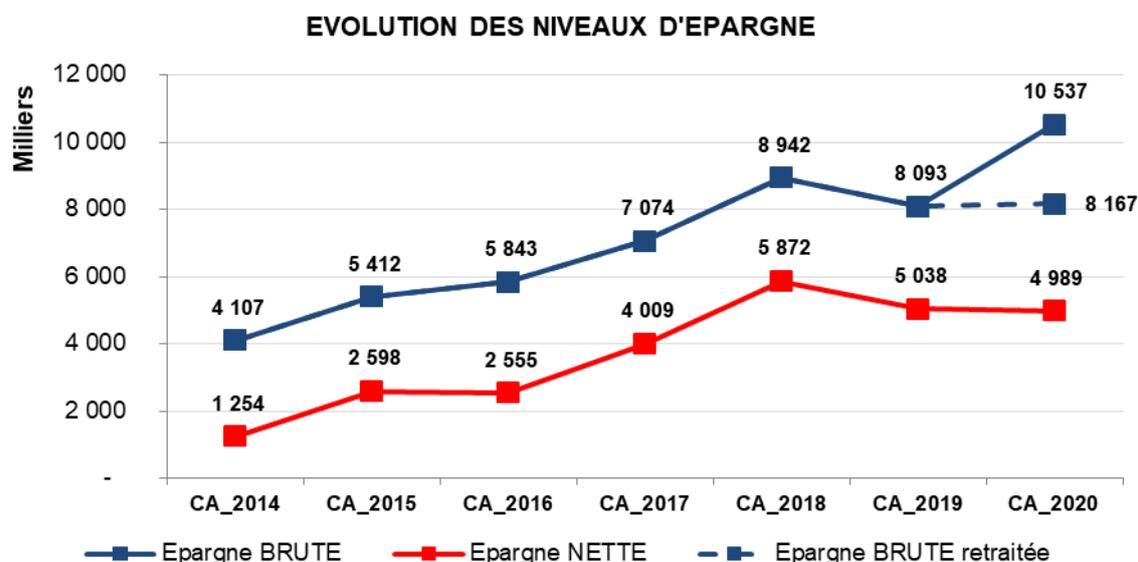
- Un **excédent de 8 810 387.01 € de la section de fonctionnement** tenant compte des rattachements à l'exercice pour 958 219.28 € en dépenses et 123 036.99 € en recettes ;
- Un **déficit de 3 688 193.74 € de la section d'investissement.**

Ce résultat global de clôture 2020 doit couvrir le besoin de financement issu du solde des restes à réaliser (- 1 648 377.99 €), soit un **résultat cumulé déficitaire de 5 336 571.73 €**. Les restes à réaliser comprennent 2 841 379.86 € de dépenses et 1 193 001.87 € de recettes.

II. SECTION DE FONCTIONNEMENT

Le résultat d'exécution 2020 de la section de fonctionnement atteint + 6 240 533.49 €. Il est déterminé par différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement.

La maîtrise de ces dernières permet à la Ville de maintenir ses épargnes brute et nette indispensables au financement de ses investissements principalement par fonds propres.



L'épargne brute représente l'excédent annuel résultant de la section de fonctionnement utilisable pour financer les opérations d'investissement. Elle est calculée par la différence entre les produits réels et les charges réelles de fonctionnement.

Cette épargne est en priorité affectée au remboursement des dettes en capital.

Sur la période étudiée, l'épargne brute **a progressé de 4 060 730 €** (au regard de l'épargne retraitée).

L'épargne brute retraitée consiste à ne pas prendre en considération la régularisation comptable d'un encours de dette de 2 369 998.72 € envers des locataires-acquéreurs.

L'épargne nette représente l'excédent annuel résultant du fonctionnement après remboursement des dettes en capital. **Elle représente le reliquat disponible pour autofinancer de nouvelles dépenses d'équipement.**

Cette épargne est un indicateur mesurant, exercice après exercice, la capacité de la collectivité à dégager au niveau de son fonctionnement des ressources propres pour financer ses dépenses d'équipement, une fois ses dettes remboursées.

Sur la période étudiée, l'épargne nette **a progressé de 3 734 444 €.**

Entre 2019 et 2020, ces deux épargnes sont restées stables.

a. Les recettes de fonctionnement

Recettes de fonctionnement	CA_2018	CA_2019	BUDGET_2020	CA_2020	exécution	Progression 2020/2018
013 Atténuation de charges	1 386 267,81	1 057 378,77	916 698,00	823 413,65	89,8%	-40,6%
70 Produits des services	1 537 481,04	1 291 671,46	1 045 639,92	953 181,47	91,2%	-38,0%
73 Impôts et taxes	30 764 987,01	30 460 079,05	30 125 590,00	30 434 099,82	101,0%	-1,1%
74 Dotations et participations	10 274 137,25	10 400 343,22	9 701 071,00	10 141 503,33	104,5%	-1,3%
75 Autres produits de gestion courante	292 436,42	328 596,39	242 775,00	243 748,84	100,4%	-16,6%
76 Produits financiers	686 229,42	559 061,33	559 061,33	559 061,33	100,0%	-18,5%
77 Produits exceptionnels	1 635 038,25	1 100 499,15	230 683,41	2 749 479,54	1191,9%	68,2%
78 Produits de reprises de provisions	31 400,00	7 085,00	37 515,00	37 515,00	100,0%	19,5%
Recettes réelles	46 607 977,20	45 204 714,37	42 859 033,66	45 942 002,98	107,2%	-1,4%
042 Opérations de transferts entre section	10 846,53	-	-	-	-	-100,0%
043 Opérations à l'intérieur de la section	267 000,00	-	-	-	-	-100,0%
Recettes d'ordre	277 846,53	-	-	-	-	-100,0%
Total recettes de fonctionnement	46 885 823,73	45 204 714,37	42 859 033,66	45 942 002,98	107,2%	-2,0%

Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 45 942 002.98 € et sont supérieures de 3 082 969.32 € au budget voté du fait principalement de la régularisation des crédits-bails.

En isolant ces crédits-bails, les recettes tombent à 43 572 004.26 € portant l'écart entre le BP et le CA 2020 à 712 970.60 € soit un taux d'exécution de 101.66%.

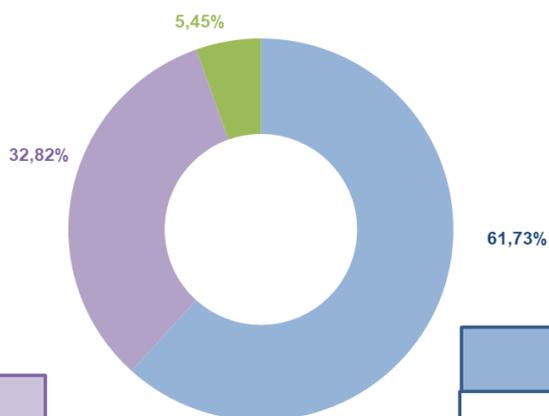
Toujours en isolant ces crédits-bails, les recettes réelles de fonctionnement ont été réduites de 1 632 710.11 € entre 2019 et 2020 ayant été fortement impactées par la crise sanitaire.

1) Chapitre 73 – Impôts et taxes

Ce chapitre représente 66.2 % des recettes réelles de fonctionnement. Les principaux éléments notables concernant ce chapitre sont les suivants :

- Stabilité des produits des impôts et taxes entre 2019 et 2020 ;
- Taux d'exécution de 101.0%, proche de la prévision budgétaire ;
- Forte progression des droits de mutation qui atteignent 766 091 € contre 602 174 € en 2019 et qui témoigne du dynamisme des ventes immobilières sur la commune.

Autres taxes 1 659 108 €
DONT :
- Taxe addit. droit mutation : 766 091 € ;
- Taxe sur conso électricité : 445 814 € ;
- Taxe locale sur la publicité extérieure : 368 097 €



Impôts locaux 18 786 365 €
- Taxe d'habitation : 4 801 310 € ;
- Taxe foncière : 13 985 055 € ;

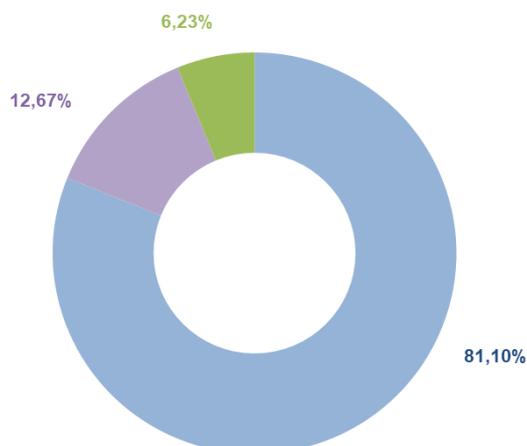
Fiscalité reversée 9 988 626 €
DONT :
- Attribution de compensation : 9 075 396 € ;
- Dotation de solidarité communautaire : 522 432 € ;
- Fonds de péréquation : 390 798 €

2) Chapitre 74 – Dotations et participations

Ce chapitre budgétaire représente 22.1% des recettes réelles de fonctionnement et diminue de 258 840 € par rapport à 2019, soit – 2.49%.

Participations 1 284 965 €
DONT :
- CAF : 1 209 696 € ;
- CAHC : 66 528 € ;
- Autres organismes : 8 741 €

Autres attributions et participations 631 409 €
- Compensation exonérations TF : 631 409 €



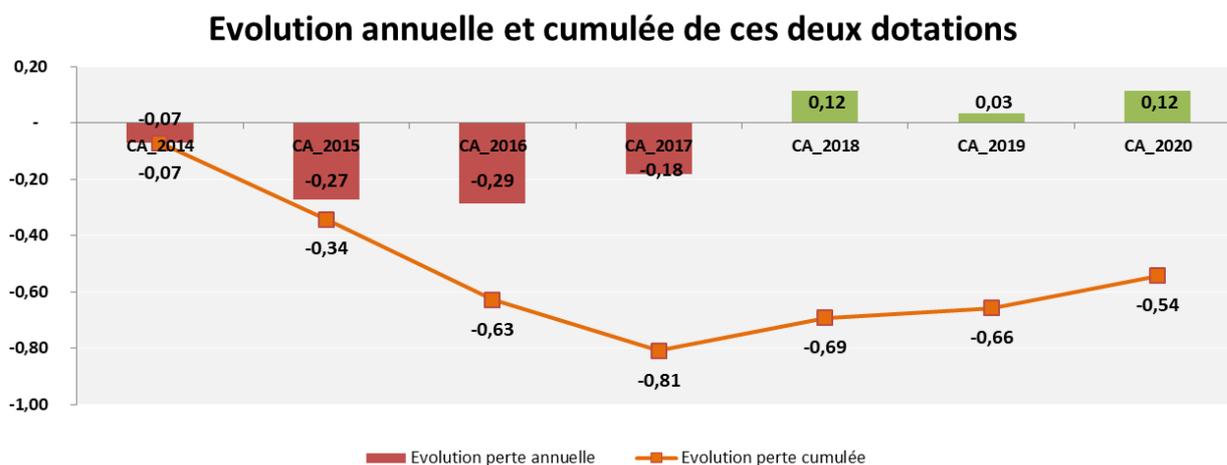
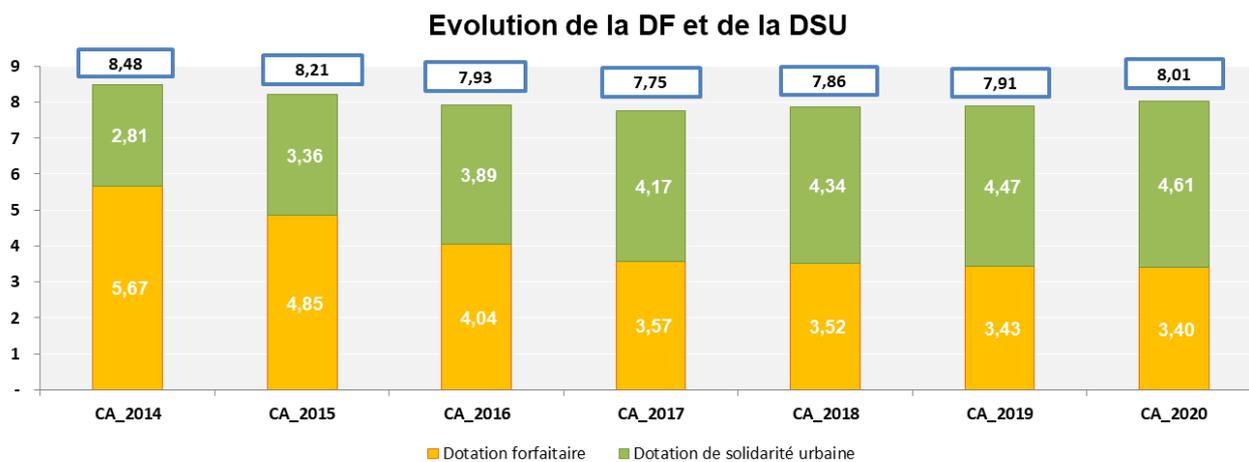
D.G.F 8 225 129 €
- Dotation forfaitaire : 3 398 218 € ;
- Dotation de solidarité urbaine : 4 613 997 € ;
- Dotation nationale de péréquation : 212 914 €

Les deux composantes principales de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) sont la Dotation Forfaitaire (DF) et la Dotation de Solidarité Urbaine (DSU).

En 2020, l'augmentation de la DSU (+143 025 €) est supérieure à la diminution de la DF (-27 709 €).

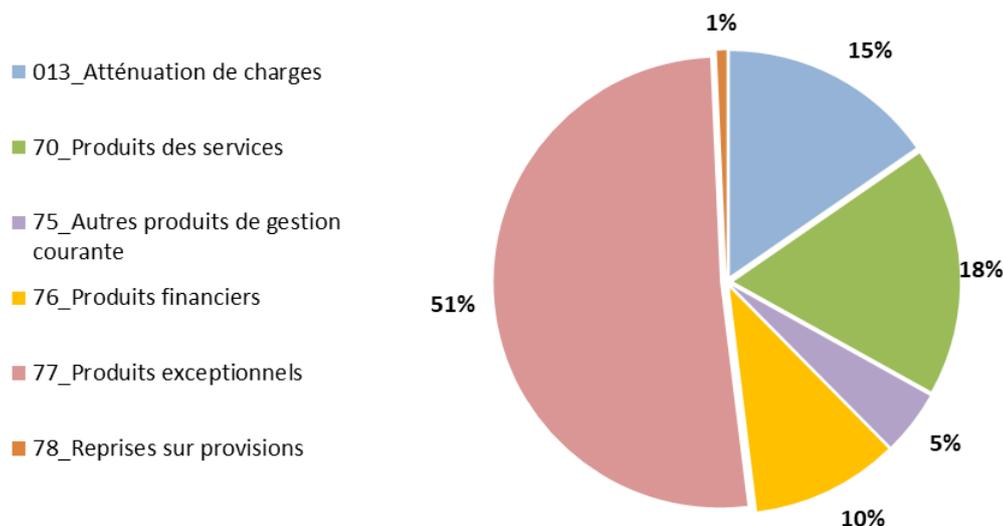
Les DSU et DF atteignent 8 012 215 € en 2020 contre 7 896 899 € en 2019.

Depuis 2014, la baisse des dotations de l'Etat représente un manque à gagner de 541 858 €.



3) Les autres chapitres budgétaires des recettes de fonctionnement

Les autres chapitres budgétaires représentent 5 366 399.80 €, soit 11.7% des recettes réelles de fonctionnement.



Le chapitre 013 « Atténuation de charges » comptabilise 823 413.65 €. L'essentiel de ces recettes est issu des remboursements des indemnités journalières et des emplois d'insertion.

Le chapitre 70 « Produits des services » totalise 951 181.47 €. Ces produits sont issus des prestations payantes assurées par la collectivité. Ce chapitre a été fortement impacté par la crise sanitaire ayant entraîné la fermeture de plusieurs activités au cours du 1^{er} semestre puis une reprise en mode dégradée.

Ces activités n'ont toujours pas repris : Atrium, voyages scolaires, colonies de vacances, locations de salle.

Le chapitre 75 « Autres produits de gestion courante » comptabilise 243 748.81 € émanant des revenus locatifs sur biens immobiliers dont la Ville est propriétaire.

Le chapitre 76 « Produits financiers » :

Dans le cadre de la renégociation de ses emprunts toxiques, la Ville a bénéficié d'un fonds de soutien à hauteur de 7 418 086.90 €.

Le versement de ce fonds était initialement prévu en treize annuités allant de 2016 à 2028 et ce pour un montant annuel de 570 622.07 €.

En 2018, la Ville a bénéficié d'un versement anticipé sur l'un des deux prêts renégociés pour 115 607.29 €.

A compter de 2019 et ce jusqu'au 2028, la Ville percevra 559 061.33 €.

Le chapitre 77 « Produits exceptionnels » :

Les recettes de ce chapitre s'établissent à 2 749 479,54 €. Des produits de cessions, non prévus au BP 2020, ont été réalisés pour un montant de 2 537 753.72€.

Le Chapitre 78 « Reprises sur provisions » :

En 2020, les dotations aux provisions pour risques et charges ont fait l'objet d'une mise à jour permettant de dégager des recettes à hauteur de 37 515 €.

b. Les dépenses de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement	CA_2018	CA_2019	BUDGET_2020	CA_2020	exécution	Progression 2020/2018
011 Charges à caractère général	8 163 842,89	8 342 827,33	8 641 650,32	7 093 437,25	82,1%	-13,1%
012 Charges de personnel	25 141 639,94	24 581 614,93	24 730 000,00	23 982 143,03	97,0%	-4,6%
65 Autres charges de gestion courante	2 391 819,70	2 297 740,96	2 555 694,79	2 498 484,31	97,8%	4,5%
66 Charges financières	1 870 463,19	1 729 144,24	1 599 740,68	1 599 690,96	100,0%	-14,5%
67 Charges exceptionnelles	98 221,33	156 472,73	346 748,00	230 846,68	66,6%	135,0%
68 Dotation pour risques et charges	-	4 291,00	-	-	-	-
Dépenses réelles	37 665 987,05	37 112 091,19	37 873 833,79	35 404 602,23	93,5%	-6,0%
042 Opérations de transferts entre section	2 472 801,88	2 318 896,41	3 000 000,00	4 296 867,23	143,2%	73,8%
043 Opérations à l'intérieur de la section	-	-	-	-	-	-
Dépenses d'ordre	2 472 801,88	2 318 896,41	3 000 000,00	4 296 867,23	143,2%	73,8%
Total dépenses de fonctionnement	40 138 788,93	39 430 987,60	40 873 833,79	39 701 469,46	97,1%	-1,1%

Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 35 404 602.23 € et représentent un taux de réalisation du budget voté de 93.5%.

Ces dépenses ont été réduites de 1 707 488.96 € entre 2019 et 2020, soit -4.60%.

1) Chapitre 011 – Charges à caractère général

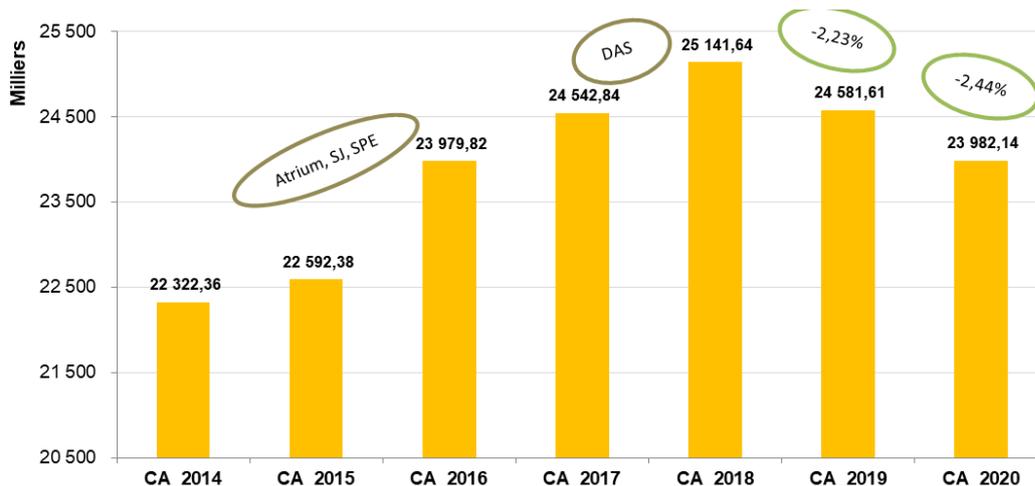
Ce chapitre totalise 7 093 437.25 € et représente 20.0% des dépenses réelles de fonctionnement. Il enregistre une forte baisse entre 2019 et 2020 (-1 249 390.08 €, soit -15.0%).

Cette baisse s'explique par la non-réalisation d'un certain nombre d'opérations liées à des manifestations qui ont dû être annulées du fait de la situation sanitaire.

2) Chapitre 012 – Charges de personnel

La masse salariale représente 23 982 143.03 €, soit 67.7% des dépenses réelles de fonctionnement.

Ce taux s'explique en partie par l'exécution anormale du chapitre 011 en cette année 2020 qui a conduit à une diminution de la part de celui-ci dans le total des dépenses.

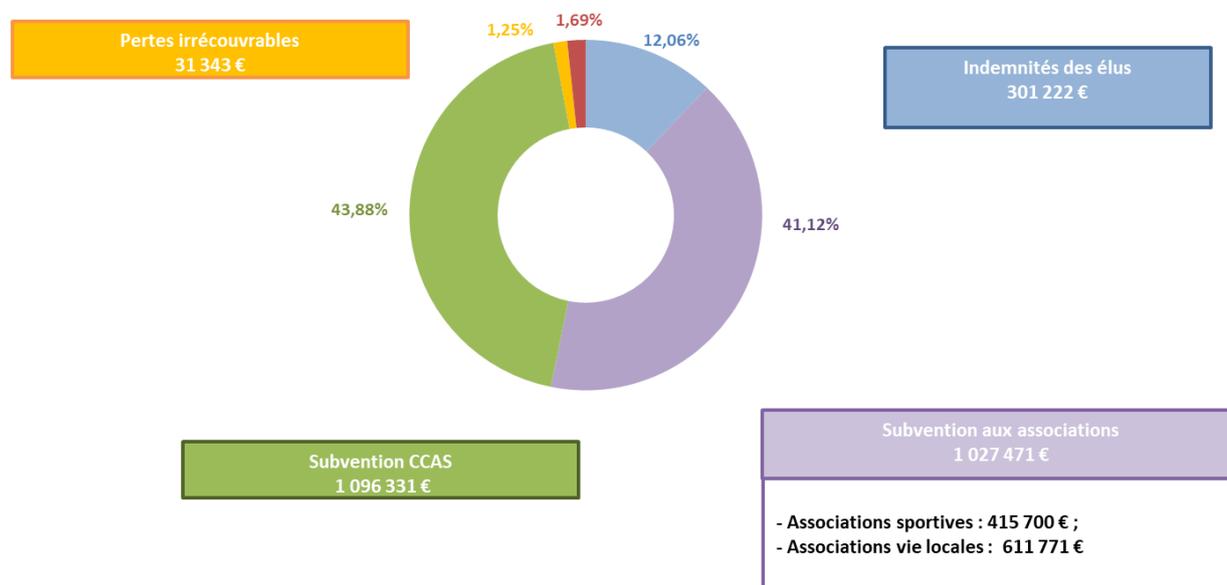


DAS : direction des affaires scolaires / SJ : service jeunesse / SPE : service petite enfance

	CA_2014	CA_2015	CA_2016	CA_2017	CA_2018	CA_2019	CA_2020
012_charges de personnel - périmètre constant	22 322 357	22 592 379	22 522 047	22 464 122	21 250 228	20 690 545	20 184 718
<i>Evolution à périmètre constant</i>		1,2%	-0,3%	-0,3%	-5,4%	-2,6%	-2,4%
Service petite enfance			961 596	1 174 526	1 180 187	1 123 384	1 097 402
Service jeunesse			414 283	541 786	582 882	588 969	574 570
Atrium			81 889	362 408	363 128	383 961	374 574
Service des affaires scolaires					1 765 215	1 794 756	1 750 879
TOTAL - 012_charges de personnel	22 322 357	22 592 379	23 979 815	24 542 842	25 141 640	24 581 615	23 982 143

3) Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante

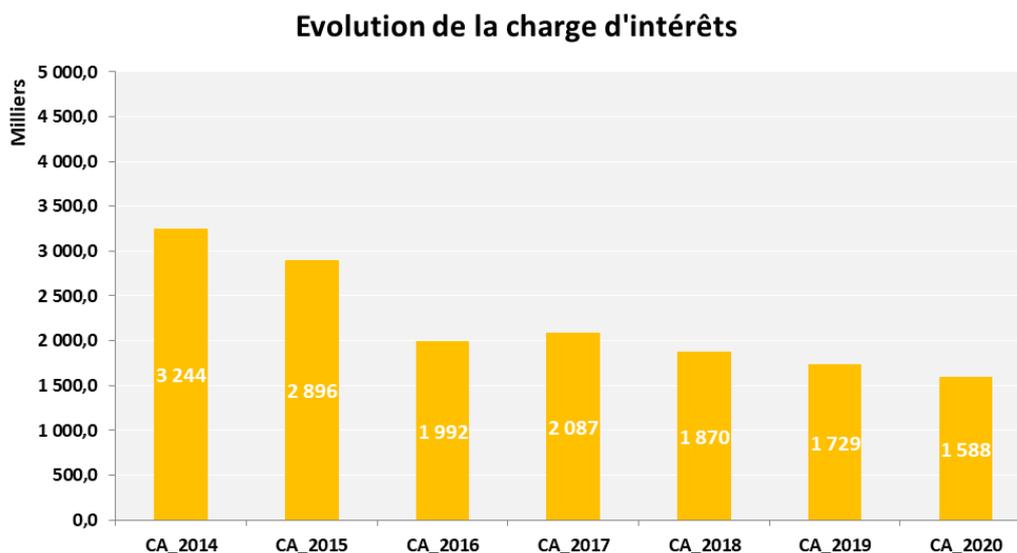
Ce chapitre budgétaire totalise 2 498 484.31 € et représente 7.1% des dépenses réelles de fonctionnement.



En 2020, le Centre Communal d'Action Sociale a bénéficié d'un maintien de sa subvention à 1 096 331 €, tout comme les associations avec 1 027 471 € de subventions attribuées.

4) Chapitre 66 – Charges financières

Ce chapitre représente 1 599 690.96 € des dépenses réelles de fonctionnement, soit 129 453.28 € de moins que l'an dernier.



La Ville présente un encours de dette très sécurisé à 99 %. La Ville ne dispose que d'un seul emprunt à taux variable indexé sur Euribor 12 mois. L'encours à taux variable profite du niveau négatif des taux monétaires et présente un coût nul.

La Ville bénéficie d'un encours de dette à taux fixe performant. Les financements consolidés en 2020 ont pu bénéficier des conditions de marché très attractives pour optimiser le coût moyen de la dette de la Ville à moyen/long terme.

5) Chapitre 67 – Charges exceptionnelles

Ce chapitre budgétaire totalise 230 846.68 € et recouvre notamment les mesures prises en soutien aux commerçants d'Hénin-Beaumont durant la crise sanitaire :

- 108 000 € de fonds de soutien aux commerçants (1 500 € par commerce soit 72 enseignes soutenues) ;
- 18 625.07 € de remise gracieuse de loyers (avril, mai, juin et novembre) pour les commerçants locataires de la commune.

La ville a également procédé aux remboursements des voyages scolaires, des locations de salle qui ont dû être annulés pour un montant de 31 918.10 €.

III. SECTION D'INVESTISSEMENT

L'exécution budgétaire 2020 de la section d'investissement fait ressortir un excédent de 3 635 714.78 € auquel s'ajoutent :

- La reprise de l'excédent antérieur : - 7 323 908.52 € ;
- Le solde des restes à réaliser (RAR) 2020 : - 1 648 377.99 €
 - RAR dépenses : 2 841 379.86 € ;
 - RAR recettes : 1 193 001.87 €.

Ce qui porte le besoin de financement de la section d'investissement à 5 336 571.73 €.

a. Les recettes d'investissement

Recettes d'investissement	CA_2018	CA_2019	BUDGET_2020	CA_2020	exécution	Restes à réaliser_2020
13 Subvention d'investissement	305 482,21	2 132 420,04	960 480,57	1 476 312,61	153,7%	1 193 001,87
16 Emprunts et dettes assimilées	1 600,00	1 000 000,00	3 000 000,00	3 000 800,00	100,0%	-
165 Dépôts et cautionnements reçus		2 500,00	-			
10 Dotations, fonds divers et réserves	1 472 207,21	1 281 348,69	1 612 042,14	1 440 124,13	89,3%	
1068 Excédent de fonct. capitalisés	701 505,08	5 974 600,92	9 428 434,13	9 428 434,13	100,0%	
23 Immobilisation en cours	-	-				
Recettes réelles	2 480 794,50	10 390 869,65	15 000 956,84	15 345 670,87	102,3%	1 193 001,87
040 Opé. D'ordre de transferts entre sector	2 472 801,88	2 318 896,41	3 000 000,00	4 296 867,23	143,2%	
041 Opérations patrimoniales	267 949,81	-	3 000 000,00	30 319,94	1,0%	
Recettes d'ordre	2 740 751,69	2 318 896,41	6 000 000,00	4 327 187,17	72,1%	-
Total recettes d'investissement	5 221 546,19	12 709 766,06	21 000 956,84	19 672 858,04	93,7%	1 193 001,87

Uniquement les chapitres avec exécution budgétaire (hors 024 et 021)

Les recettes réelles d'investissement atteignent 15 345 670.87 €, soit 102.3% du budget voté. 1 193 001.87 € de recettes ont été notifiées et engagées mais non titrées à la clôture de l'exercice, la Ville est en attente de leur versement. Cette somme figure en restes à réaliser 2020, recettes.

1) Chapitre 10 – Dotations et fonds propres

A la clôture, les recettes s'élèvent à 1 440 124.13 € dont 1 350 017.89 € au titre du FCTVA sur les dépenses d'équipement effectuées en 2018 et 90 106.24 € au titre de la taxe d'aménagement.

2) Compte 1068 – Excédents de fonctionnement capitalisés

Conformément à la délibération 2020-034 du 08 juillet 2020, 9 428 434.13 € ont été transférés de la section de fonctionnement à la section d'investissement afin de couvrir le besoin de financement identifié à la suite de la clôture 2019.

3) Chapitre 13 – Subventions d'investissement

En 2020, ce sont 1 476 312.61 € qui ont été perçus au titre des subventions.
De nombreuses subventions ont été notifiées mais n'ont pas fait l'objet d'un titre sur l'exercice 2020 d'où leur inscription en restes à réaliser.

4) Chapitre 16 – Emprunts et dettes assimilées

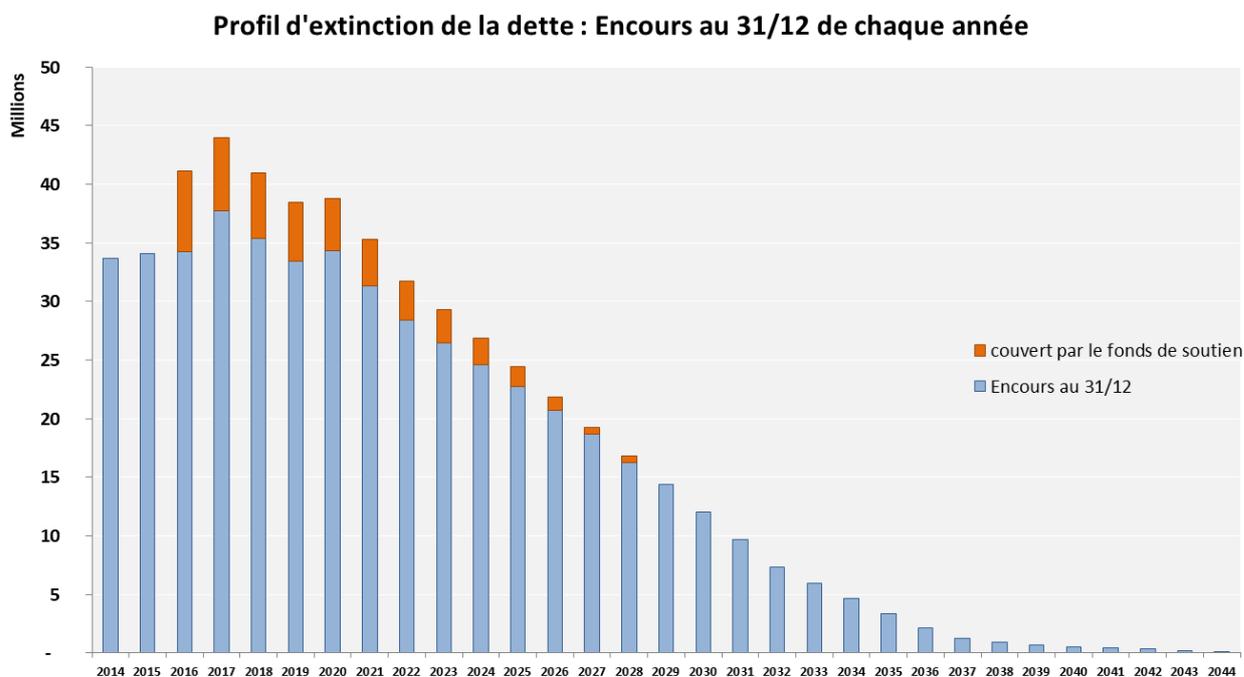
En 2020, la Ville a souscrit à un emprunt de 3 000 000 € auprès de la Banque Postale :

- 500 000 € dans le cadre de son programme PLAN LUMIERE :
 - o Durée : 10 ans ;
 - o Taux d'intérêt : 0.68% pris en charge par la FDE ;
 - o Nature du taux : fixe
- 2 500 000 € à l'équilibre de sa section d'investissement :
 - o Durée : 25 ans ;
 - o Taux d'intérêt : 0.98% ;
 - o Nature du taux : fixe.

Au 31 décembre 2020, l'encours de la dette s'élève à 38 755 842.36 €.

En tenant compte du fonds de soutien, au 31 décembre 2020 l'encours de la dette s'élève à 34 283 351.62 €.

Le profil d'extinction de l'encours de dette est le suivant :



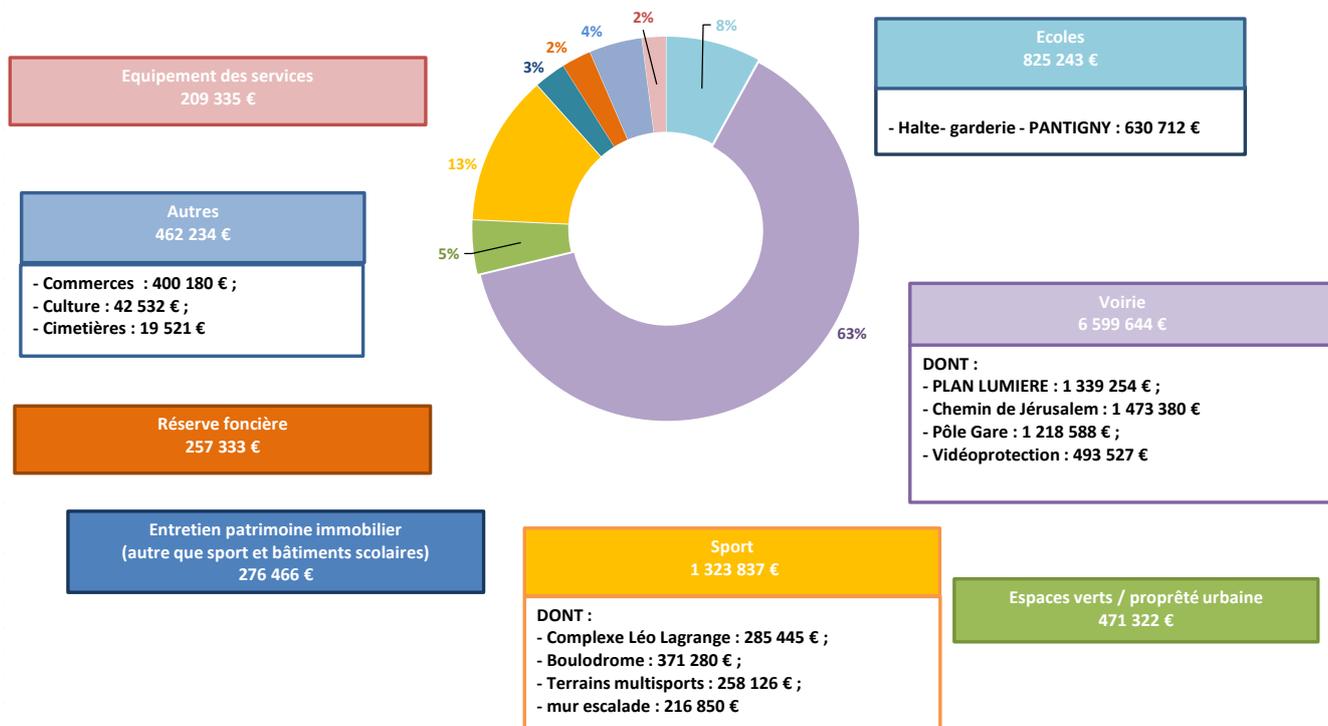
b. Les dépenses d'investissement

Dépenses d'investissement	CA_2018	CA_2019	BUDGET_2020	CA_2020	exécution	Restes à réaliser_2020
20 Immobilisations incorporelles	536 688,47	400 721,90	1 344 443,47	700 008,87	52,1%	601 368,53
204 Subvention d'équipement	33 443,33	6 500,00	183 808,80	65 410,66	35,6%	
21 Immobilisations corporelles	9 535 238,14	9 567 923,33	10 347 013,38	8 072 621,86	78,0%	2 032 057,91
23 Immobilisations en cours	860 020,56	1 128 490,05	1 817 510,00	1 586 585,00	87,3%	207 953,42
13 Subvention d'équipement				789,00		
<i>Total des opérations d'équipement</i>	<i>10 965 390,50</i>	<i>11 103 635,28</i>	<i>13 692 775,65</i>	<i>10 425 415,39</i>	<i>76,1%</i>	<i>2 841 379,86</i>
16 Emprunts et dettes assimilées	3 067 236,17	3 054 543,67	5 558 500,16	5 548 672,93	99,8%	
10 Dot, fonds divers et réserves	-	-	18 087,21	16 277,00	90,0%	
13 Subvention d'équipement				-		
45 gestion des périls				16 458,00		
Dépenses réelles	14 032 626,67	14 158 178,95	19 269 363,02	16 006 823,32	83,1%	2 841 379,86
040 Opé. D'ordre de transferts entre sections	74 055,26	-				
041 Opérations patrimoniales	267 949,81	-	3 000 000,00	30 319,94	1,0%	
Dépenses d'ordre	342 005,07	-	3 000 000,00	30 319,94	1,0%	-
Total dépenses d'investissement	14 374 631,74	14 158 178,95	22 269 363,02	16 037 143,26	72,0%	2 841 379,86

Fin 2020, les dépenses réelles d'investissement atteignent 16 006 823.32 €.

1) Les dépenses d'équipement

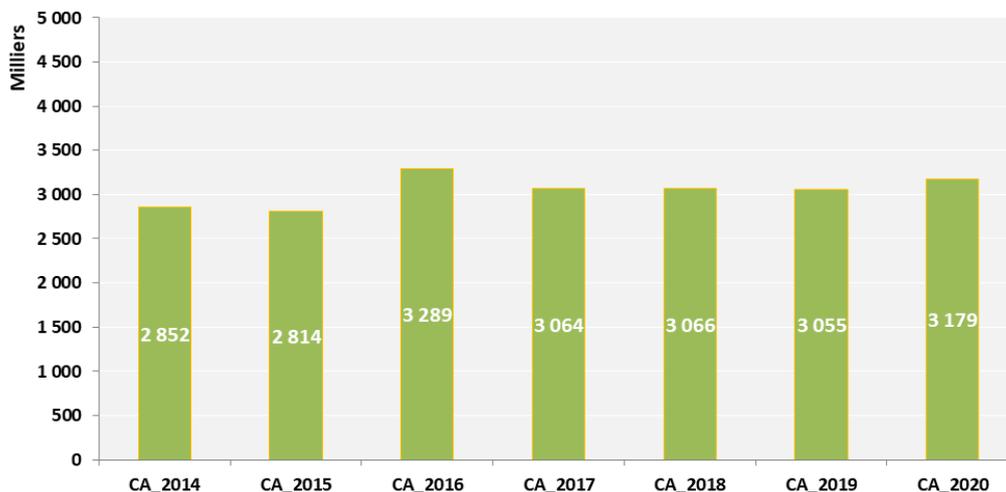
Les dépenses d'équipement représentent 10 425 415.39 € de décaissements effectifs.
Le taux d'exécution des dépenses d'équipement s'élève à 76.1% contre 70.7% en 2019.
Ce taux d'exécution est le plus haut jamais atteint.



2) Chapitre 16 – Emprunts et dettes assimilées

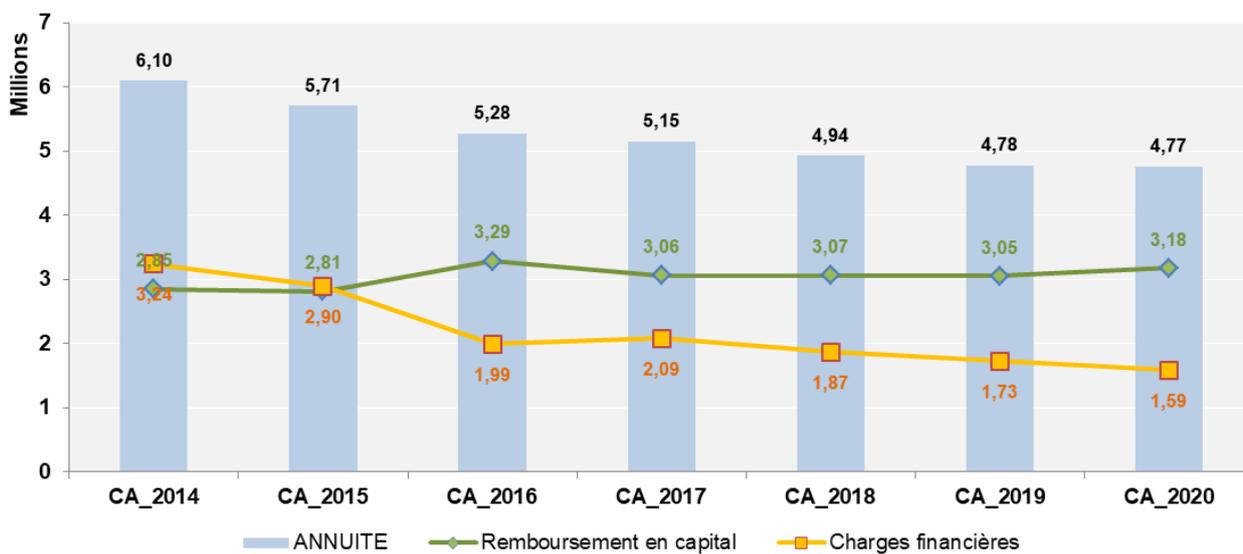
En 2020, la Ville a procédé au remboursement du capital de sa dette à hauteur de 3 178 675.21€.

Evolution du remboursement en capital de la dette



Depuis 2016, la Ville rembourse davantage le capital de sa dette que ses charges d'intérêts avec des annuités qui n'ont cessé de diminuer.

Evolution de la charge d'intérêt et du remboursement en capital de la dette



CONCLUSION :

A la lumière de cet exposé, il est demandé au conseil municipal d'approuver le compte administratif 2020 dont voici un rappel des grandes masses.

SECTION	Reprise résultats 2019 (a)	Résultat d'exécution 2020 (b)	Résultats de clôture 2020 (A = a + b)	Soldes restes à réaliser (B)	Résultats cumulés (=A+B)
Fonctionnement	2 569 853,52	6 240 533,49	8 810 387,01	-	8 810 387,01
Investissement	- 7 323 908,52	3 635 714,78	- 3 688 193,74	- 1 648 377,99	- 5 336 571,73
Total	- 4 754 055,00	9 876 248,27	5 122 193,27	- 1 648 377,99	3 473 815,28

Excédent de fonctionnement de 8 810 387.01 €

Besoin de financement des investissements de 5 336 571.73 €.